

1 novembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Article de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans "Politique internationale" du 1er novembre 1997, sur la place de la France dans le monde, son adaptation à la mondialisation et à l'émergence d'un monde multipolaire, sur la politique étrangère en matière de coopération avec l'Afrique et les pays méditerranéens et sur l'Europe et la sécurité européennes, intitulé "Mes priorités diplomatiques".

Il m'est agréable de m'adresser, une nouvelle fois, aux lecteurs de "Politique internationale" et de leur présenter quelques-uns des principes auxquels j'entends arrimer l'action diplomatique de notre pays.

Nous vivons, chacun le sait, un vrai changement d'époque. Deux phénomènes majeurs, cumulant leurs effets déstabilisants, ont privé le monde de ses références et, pour partie, de ses certitudes. Avec l'implosion de l'Union soviétique, un demi-siècle d'un ordre bipolaire, critiquable mais lisible, s'est effondré et a effacé une architecture politique rigide, des règles du jeu simples, des repères familiers.

Quant à la mondialisation irréversible des technologies et des marchés, qui ouvre sans aucun doute la perspective d'une croissance durable, elle fait peser des contraintes sur nos vies quotidiennes, sur nos emplois, sur l'organisation même de nos sociétés.

Si nous ne parvenons pas à mesurer pleinement l'ampleur de la mutation engagée, si nous n'avons pas assez de détermination pour en tirer toutes les conséquences et conduire une politique d'adaptation volontariste, nous serions condamnés à subir les événements. Ce qui est en cause, c'est la grandeur de la France, c'est l'avenir des Français et c'est aussi, leur prospérité. Car jamais la vie de chacun d'entre nous n'a dépendu à ce point de la place de la France dans le monde et de sa capacité à exporter ses biens et ses idées.

Notre pays porte une culture, des valeurs devenues des références universelles. Il demeure au premier rang du combat pour la démocratie, les Droits de l'Homme, la paix et la solidarité. Je veillerai personnellement à ce que l'année 1998, qui est précisément l'année du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, soit marquée par des initiatives françaises importantes qui fassent progresser concrètement une cause et des principes auxquels tous les Français sont attachés.

La France doit donner d'elle-même l'image d'un pays généreux, ouvert au dialogue, respectueux de l'identité de chacune des Nations. Bref, le contraire d'un pays arrogant ou replié sur lui-même. Je veux également corriger l'image que projettent volontiers certains médias étrangers : celle d'une Nation qui aurait du mal à s'adapter aux contraintes de la mondialisation.

Les faits et les chiffres prouvent le contraire. En l'espace d'une génération, la France n'est pas

seulement devenue le 4e exportateur mondial de produits manufacturés, le 2e pour les produits agricoles et les services : aujourd'hui, chaque Français exporte deux fois plus que chaque Américain, 50 % de plus que chaque Japonais.

Mieux encore : depuis 25 ans, et malgré la montée régulière des pays émergents, elle a maintenu sa part du marché mondial, alors que celle des Etats-Unis, de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne diminuait sensiblement.

Enfin, et c'est peut-être le meilleur signe de notre compétitivité : depuis 1991, la France a constamment compté parmi les trois premiers pays d'accueil de l'investissement international. Pour autant, notre pays ne doit pas relâcher ses efforts dans un monde où la concurrence internationale ne cesse de s'exacerber. Notre présence est encore trop concentrée sur l'Union européenne. Elle est trop faible dans les pays émergents. Nos PME ne sont pas suffisamment actives dans les pays, qui ont le plus fort potentiel de croissance.

La mondialisation n'en est qu'à ses débuts. Elle demeure encore mal maîtrisée et est souvent mal comprise par les opinions. Les Etats, qui ont fixé les nouvelles règles du jeu d'une concurrence globale sur les marchés des capitaux et de l'emploi, ont accepté d'y sacrifier une partie de leurs marges de manoeuvre, qu'il s'agisse de la monnaie, de la fiscalité ou du budget.

Collectivement - et c'est, entre autres, la mission du G7 -, ils doivent corriger les excès et limiter les risques d'une ouverture par ailleurs bénéfique. A l'initiative de Paris, le Sommet de Lyon a engagé des travaux d'une grande importance pour mieux assurer la stabilité financière mondiale, dont les crises mexicaine et thaïlandaise ont souligné la fragilité. Lyon a également lancé, à l'initiative du Premier ministre japonais, une réflexion fondamentale sur l'ensemble des conséquences du vieillissement de nos sociétés. Des progrès ont été enregistrés à Denver dans ces deux domaines et d'autres seront nécessaires l'an prochain, au Sommet de Birmingham.

Dans ce contexte, quelles doivent être les priorités de notre politique étrangère ?

La France doit s'affirmer, sans arrogance mais sans complexes et cela, dans trois directions complémentaires. Il lui faut :

- renforcer ses solidarités traditionnelles en adaptant sa politique aux réalités nouvelles
- achever avec ses partenaires la construction de l'Europe puissance, mais aussi de l'Europe des hommes
- contribuer à l'émergence d'un monde multipolaire harmonieux.

Renforcer nos solidarités traditionnelles

Pour une francophonie politique

Renforcer nos solidarités, c'est, en premier lieu, édifier un espace francophone politique. En novembre, au Sommet de Hanoï, les quarante-neuf pays membres éliront pour la première fois un Secrétaire général, véritable fédérateur et animateur de notre communauté. Celle-ci pourra ainsi s'affirmer progressivement comme un acteur à part entière des relations internationales. J'attache une extrême importance à la préparation de ce Sommet. Au-delà de la réforme institutionnelle, je souhaite qu'il adopte des projets concrets. Il y a deux ans, à Cotonou, j'avais demandé que soient multipliés les sites et les programmes en français sur les autoroutes de l'information. En mai, à Montréal, la création d'un "fonds pour le développement des inforoutes" a été décidée. D'autres grands projets de coopération sont à l'étude. Ils doivent exprimer la solidarité qui unit les membres d'une communauté de près de cinq cents millions de femmes et d'hommes, présents sur tous les continents.

Rénover la politique africaine

Au-delà de la Francophonie, la France doit adapter sa politique africaine aux changements en cours sur ce continent. Bien sûr, les facteurs de tension et de déstabilisation demeurent puissants : une démographie galopante, une urbanisation incontrôlée, une jeunesse oubliée. Et les crises d'Afrique centrale sont là pour nous rappeler le poids du facteur ethnique.

Pourtant, l'Afrique avance. Les économies sont encore fragiles et déséquilibrées mais, dans une majorité de pays, la croissance paraît durablement établie sur une pente proche de 5 %, la gestion des affaires publiques et l'Etat de droit s'améliorent, la démocratie s'enracine.

L'intégration régionale se développe. Enfin, et c'est un point très positif, les crises récentes ont

convaincu les Africains de la nécessité de prendre leur destin en main.

Ces évolutions encouragent la France à accentuer l'adaptation de sa politique africaine, sur la base des principes que j'ai affirmés dès mon premier voyage sur ce continent, en juillet 1995 :

- rester engagés auprès de nos partenaires les plus proches en modernisant le cadre de nos rapports £
- renforcer nos liens avec les autres pays africains, dès lors qu'ils le souhaitent £
- rénover nos dispositifs d'intervention économique et de coopération £
- encourager nos entreprises et nos investisseurs à accroître leur présence en Afrique, tout en maintenant l'indispensable flux d'aide publique à un niveau suffisant £
- développer avec les organisations internationales comme avec les Etats, tout spécialement ceux d'Europe et le Japon, des concertations nouvelles, en réponse aux demandes des pays africains eux-mêmes.

A ces principes s'ajoutent deux règles de comportement auxquelles la France doit se tenir strictement, au risque d'être parfois mal comprise dans un premier temps.

Premièrement : s'interdire toute ingérence, de quelque nature qu'elle soit, politique, militaire ou autre. La France ne l'accepterait pas chez elle. Elle n'a pas à la pratiquer chez les autres.

Deuxièmement : encourager nos partenaires africains, selon les modalités et le rythme de leur choix, à renforcer l'Etat de droit et la bonne gouvernance, éléments essentiels de la confiance des opinions comme des investisseurs, donc du développement.

La France est et restera le premier partenaire de l'Afrique subsaharienne. Elle doit aujourd'hui mieux cerner les axes prioritaires de sa coopération. Plusieurs chantiers ont été ouverts, parmi lesquels l'appui à l'intégration régionale, l'assistance dans le domaine institutionnel (en particulier judiciaire), la réévaluation de notre politique en matière d'éducation, de stages et de bourses. Cet effort de modernisation de notre Coopération doit être accentué et étendu. De nouvelles modalités de mise en oeuvre permettront de mieux marquer notre volonté d'agir en vrai partenariat et de tenir compte des besoins exprimés par les populations.

La détermination des Africains à assurer eux-mêmes la stabilité et la paix sur le continent, les efforts de médiation courageux qui ont été entrepris, les concertations en cours pour nouer des pactes de sécurité mutuelle : ces évolutions appellent une adaptation progressive de nos accords de défense, de nos implantations et de notre coopération militaire. Nous devons apporter tout notre soutien aux efforts africains de prévention et de gestion des conflits. Nous devons développer£ résolument nos missions de formation et d'assistance.

Dernier point : notre relation avec l'Afrique - et c'est ce qui la rend unique - repose sur des rapports humains d'une extraordinaire densité. Il faut les préserver et en transmettre le goût et la richesse aux générations montantes. C'est pourquoi nous devons éviter de donner à nos amis africains le sentiment que nous leur fermons nos portes. A ma demande, de nouvelles dispositions ont été prises en matière de visas.

On le voit : la France entend, plus que jamais, être présente et active en Afrique, dans la fidélité, l'ouverture et la modernité. Je ne verrais que des avantages à ce que notre Parlement en débatten.

La Méditerranée, espace de paix

La France est une grande puissance méditerranéenne. Elle doit entretenir avec les pays-du Maghreb une relation exemplaire. C'est le cas avec le Maroc et la Tunisie. Ce doit être le cas - et c'est mon souhait - avec l'Algérie. Les récentes visites de M. Védrine dans ces trois pays ont confirmé leur volonté de relations privilégiées avec la France.

Au Proche-Orient, ensuite, où le processus de paix est en danger de mort, où le désespoir engendre la violence et le terrorisme, la France doit prendre l'initiative en liaison avec les Etats-Unis. Elle doit inlassablement entraîner l'Europe et la convaincre d'assumer, dans cette région, le rôle politique majeur que justifient une histoire partagée, des intérêts communs, son poids économique prépondérant. Ne sous-estimons pas notre capacité d'action, notre influence, les possibilités de trouver des solutions.

Quant au Processus de Barcelone, que nous avons engagé aux côtés de l'Italie et de l'Espagne, il doit être poursuivi avec ténacité. Lui seul ouvre la perspective d'un monde méditerranéen

doit être poursuivi avec tenacité. Lui seul ouvre la perspective d'un monde méditerranéen rassemblé autour des mêmes ambitions : le dialogue politique et culturel, le partenariat économique, la paix.

Construire l'Europe

Assurer la place de la France, défendre nos intérêts, c'est aussi achever la construction de l'Europe.

Des hommes et des institutions

L'Europe des hommes, qui a été trop négligée dans le passé, constitue une priorité essentielle pour la France. Nos conceptions progressent. Le Mémorandum pour un modèle social européen, dont j'avais pris l'initiative en mars 1996, est devenu une référence pour les Quinze.

Le Sommet pour l'emploi en novembre prochain, demandé à Amsterdam par la France, devra montrer, par des décisions concrètes, notre détermination commune à tout mettre en oeuvre pour lutter contre la principale cause de désaffection à l'égard de la construction européenne : le chômage, qui frappe dix-huit millions d'Européens.

Préalable à tout élargissement, la réforme institutionnelle lancée à Amsterdam doit être menée à bien. Nous avons obtenu des progrès en recherchant avec pragmatisme des solutions appropriées à la nature originale de notre Union, qu'il s'agisse des pouvoirs du président de la Commission, du vote à la majorité qualifiée, du développement du rôle des parlements nationaux, du protocole sur la subsidiarité ou de la clause sur les coopérations renforcées.

Cette dernière mesure permettra aux Etats qui le souhaitent d'aller plus vite et plus loin dans l'exercice en commun de certaines responsabilités.

Il reste à obtenir un accord satisfaisant sur la composition de la Commission et la repondération des voix au Conseil. Sur ce dossier, dont dépend le bon fonctionnement d'une Union élargie, la France n'acceptera aucune formule qui porterait atteinte à l'efficacité du processus de décision. L'élargissement, qui s'engagera dès l'an prochain, est un impératif moral, une nécessité historique. Il répond, par surcroît, à l'intérêt bien compris de tous nos pays en ouvrant la perspective d'un ensemble de 450 millions d'habitants.

Pour éviter tout sentiment d'exclusion dans les pays qui n'appartiendront pas à la première vague d'adhésions, l'élargissement doit s'adresser aux onze pays candidats. Ils doivent tous bénéficier d'une stratégie de pré-adhésion mobilisant des crédits d'une ampleur inégalée : deux fois ceux du plan Marshall !

Paris a également proposé la création d'une Conférence européenne. Nous souhaitons, à cet égard, que la question des relations avec la Turquie soit traitée avec imagination et pragmatisme, en mesurant toute l'importance de ce grand partenaire pour l'Union.

L'autre avancée historique du début de 1998 sera, naturellement, la décision des chefs d'Etat et de gouvernement concernant les pays qui entreront dans la monnaie unique le 1er janvier 1999. Avec l'Allemagne, son partenaire fondamental, la France entend être présente au rendez-vous selon les conditions du Traité. Elle est persuadée que ce progrès sans précédent permettra au Vieux Continent de devenir un pôle économique majeur. Amsterdam a fixé un programme de travail ambitieux. Le Conseil européen de Luxembourg devra traduire ces objectifs en décisions.

Pour une défense européenne

L'Europe doit faire preuve de la même détermination dans le domaine de la politique étrangère et de la défense.

L'Histoire nous enseigne qu'une civilisation, pour garder la maîtrise de son destin, doit se donner les moyens de sa sécurité. Il ne saurait y avoir de véritable défense européenne sans une industrie de l'armement forte et compétitive. Face aux regroupements mondiaux, les Européens doivent rassembler leurs forces. La mise en place d'une Agence européenne de l'armement, ainsi que la définition d'une planification conjointe des besoins, à l'image de ce qu'ont entrepris la France et l'Allemagne, s'inscrivent dans cette perspective. Nous devons aller beaucoup plus loin. Et nous devons aller vite.

La construction d'une défense européenne passe aussi par le renforcement de la coopération militaire entre nos pays. Le Corps européen, les Euroforces et le Groupe aérien européen montrent la voie. Le rôle joué en Bosnie, hier par la Force de réaction rapide, aujourd'hui par la

Brigade franco-allemande, ainsi que l'opération réussie en Albanie, illustrent la capacité d'action des Européens dès lors qu'ils en ont la volonté. Il me semble indispensable que cette volonté s'exprime l'an prochain en Bosnie, au moment des décisions que nous devons prendre en partenariat avec les Américains.

Bâtir une défense européenne, c'est enfin nous doter d'institutions adaptées. Grâce au Traité d'Amsterdam, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union pourront, en cas de crise, décider d'une intervention européenne et charger l'UEO, qui se renforce, d'en assurer la conduite effective.

Ces efforts vont de pair avec la réforme de l'Alliance atlantique. La raison en est simple : nos partenaires européens y ont concentré l'essentiel de leurs moyens militaires et sont déterminés à les y maintenir.

La rénovation de l'Alliance a franchi, lors du Sommet de Madrid, une étape importante vers l'affirmation de l'Identité européenne de Défense. Désormais, les Européens pourront mener des opérations, sous la conduite de l'UEO, en faisant appel aux moyens de l'OTAN. Et ils pourront s'appuyer sur un dispositif de commandement européen cohérent.

Ces résultats, obtenus pour une large part sous l'impulsion de notre pays, sans qu'il en résulte une modification de son statut dans l'OTAN, représentent la plus grande réforme de l'Alliance depuis sa création.

L'affirmation de l'Identité européenne doit se traduire par un meilleur partage des responsabilités entre Européens et Américains dans la structure militaire de l'organisation.

Comme je l'ai souligné depuis un an, cela signifie notamment que le commandement Sud doit être, à l'avenir, confié à un Européen.

La France définira sa relation future avec l'OTAN en fonction des progrès qui seront réalisés dans cette direction, et sans se laisser enfermer dans aucun calendrier.

La France dans un monde multipolaire

Réponse souhaitable à l'effondrement de l'ordre bipolaire, la marche vers un monde multipolaire est inéluctable. Mais elle ne doit pas se traduire par la montée de nouveaux antagonismes.

La France veillera à ce qu'aucune nation ne vive l'émergence de ce nouvel équilibre mondial dans la frustration, le repli ou le refus.

C'est ce que j'ai fait en proposant, il y a un an, que l'élargissement de l'Alliance atlantique soit précédé d'un accord avec la Russie et soit décidé lors d'un sommet réunissant l'ensemble des Etats européens.

En effaçant définitivement la ligne de fracture de Yalta, l'Acte fondateur signé le 27 mai à Paris entre l'OTAN et la Russie a ouvert la voie au rassemblement d'une grande famille européenne finalement réconciliée, unie par une communauté de destin et de valeurs.

L'élargissement de l'Union européenne, celui de l'Alliance atlantique, la Charte entre l'OTAN et l'Ukraine et la création du Conseil du partenariat euro-atlantique procèdent du même dessein.

La France ne ménagera aucun effort pour donner toute son ampleur à ce partenariat avec la Russie, qui doit devenir un élément essentiel de la stabilité et de l'équilibre du monde.

Une démarche similaire doit inspirer notre relation avec la Chine. La fin de la Guerre froide a mis les Européens et les Chinois face à leurs responsabilités. Cette nouvelle marge de manoeuvre doit les encourager à intensifier leur dialogue sur les conditions de l'équilibre stratégique global, à contribuer ensemble à la construction d'un monde pluriel, stable et pacifique, et à réussir la complète insertion de ce très grand pays dans l'économie mondiale.

Tel a été le sens de ma visite d'Etat en Chine.

C'est dans cet esprit-là que je me rendrai prochainement en Inde et que la France contribuera à la pleine réussite des sommets entre l'Europe d'une part, l'Asie orientale et l'Amérique latine d'autre part, les deux nouvelles frontières de notre diplomatie. Lentement, mais sûrement, l'Union européenne s'affirme sur la scène mondiale comme un facteur d'équilibre et de paix.

Pour cela, il nous faut défendre, rénover et renforcer les organisations internationales dont on sait qu'elles opposent, face aux tentations de l'unilatéralisme, un rempart qui a fait ses preuves : celui du droit. Il nous faut aussi promouvoir le désarmement et la lutte contre la prolifération sous

toutes ses formes.

En ces temps d'incertitude où chacun cherche à tâtons les voies d'un nouvel ordre, notre nation n'a pas le droit à l'erreur. Elle occupe sur la scène internationale une position éminente mais fragile : 4ème économie d'un monde où s'affirment de nouvelles puissances, membre permanent d'un Conseil de sécurité qui doit s'élargir, elle veut assurer son progrès économique et social sans déroger à son rang. Elle n'y parviendra que par une gestion avisée et moderne, par un effort permanent de volonté, d'imagination et d'adaptation.